

Adn, Paternitest

Puisque l'établissement ne paie que tout ce qui est médicalement prescrit ou tout ce qui est nécessaire pour le traitement du patient, les paternitest ne sont pas couverts par l'établissement. C'est donc au patient de payer la facture.

Le test d'ADN peut être fait sur un débris de conception après circulation. À l'aide du pathologiste, repérer les produits fœtaux et les concentrés dans un seul bloc. **Il est obligatoire que le bloc de paraffine soit exclusivement constitué du fœtus pour pouvoir effectuer le test.** Pour confronter le profil d'ADN ainsi obtenu, il faut qu'un prélèvement de la bouche soit effectué sur le père et sur la mère (SWAB buccal). La seule façon de reconnaître le père est que ce dernier passe un SWAB buccal.

Pour info: ORCHID PRO-ADN diagnostic
3885 boul Industriel
Laval
H7L 4S3
450-901-3072

2014-09-22|2016-05|2017-09-12 KC

Calcul rénal, macroscopie seulement

Calculs rénaux pour « *examen macroscopique seulement* » :

Seul un examen macroscopique sera fait sur les calculs rénaux envoyés au laboratoire d'anatomopathologie.

Mettre le(s) calcul(s) dans un contenant non stérile identifié (nom, prénom, # dossier et pièce prélevée) **sans** fixateur tissulaire et compléter la requête F-557. ~~selon les directives énoncées au point 7.4.1 du pré analytique « Répertoire des analyses et des services »~~

Pour analyse des composantes :

- Vous devez acheminer le spécimen **au laboratoire** de biochimie (SB-A) selon les directives énoncées dans le répertoire des analyses.

- Utiliser le code informatique « CALCU »

Liquide amniotique, dx prénatal d'une maladie génétique :

- Alpha-foetoprotéine (sur demande seulement)
- Caryotype (de routine)
- **QF-PCR (sur demande seulement)**
- **Fish (non disponible, est remplacé par le QF-PCR)**

Procédure Interne

1. Matériel nécessaire :
 - Disponibles à la clinique de colposcopie :
Tubes spécifiques 16 ml (16 x 125 mm) en plastique à fond rond
FALCON # 2037 (boîte de 500 unités)
Fournisseur : VWR : # 60819-375
 - Pour le QF-PCR seulement : un tube EDTA du sang de la mère est requis.**
 - Requêtes du laboratoire de cytogénétique de Ste-Justine
 - Enveloppes pré adressées
 - Requête du CSSSNL : labo, divers # F-510 sur laquelle vous devez toujours mentionner la date et l'heure du prélèvement de même que les analyses désirées : Caryotype et/ou **QF-PCR FISH.**
 - Pour Syndrome de Down, joindre le rapport.
 - Pour trisomie 21 antérieure, joindre le rapport.
2. Pour les cas électifs, le prélèvement doit être fait idéalement le mercredi avant 9h00 a.m. S.V.P. aviser le service d'anatomopathologie 24 heures à l'avance.
3. Pour les cas fortuits, ÉVITER de prélever les liquides amniotique du vendredi 9 h 00 a.m. au lundi 6h00 a.m. et la veille des jours fériés. Le court délai de conservation du prélèvement et les restrictions de réception du consultant ne nous permettent pas d'acheminer ces prélèvements adéquatement. Au besoin, confirmer avec le laboratoire d'anatomopathologie au poste 2937
4. Acheminer le prélèvement dans son enveloppe contenant toutes les informations requises au service d'anatomopathologie, local 1-F-62A. Remettre l'enveloppe en main propre au personnel. Le personnel du service de pathologie effectuera le suivi.

N.B. : Ce spécimen se conserve plus 24 heures s'il est réfrigéré.

VOIR LES SPÉCIFICATIONS DU CONSULTANT (CHU Ste-Justine)

Spécifications du consultant :

1. Toutes les amniocentèses pour dépistage d'une anomalie génétique doivent être faites entre 14 et 16 semaines de grossesse (après la date des dernières menstruations). Si d'après l'échographie, l'âge de la grossesse n'est que de 13 semaines, il est préférable d'attendre puisqu'il y a moins de cellules viables dans les échantillons prélevés avant cette date et une reprise de l'amniocentèse doit être évitée.
2. Le formulaire résumant l'anamnèse obstétricale doit être complété pour chacune des patientes et accompagner le liquide amniotique dans son transfert au laboratoire du service de génétique médicale de l'Hôpital Ste-Justine. Le consentement doit être versé au dossier de la patiente.
3. Il est recommandé de prélever une quantité de 20 à 30 ml de liquide (2 tubes stériles en plastique enveloppés individuellement) lors d'une amniocentèse en utilisant une aiguille de calibre 22g. (Si demande de **QF-PCR** FISH, 3 tubes stériles et un tube de sang lavande (EDTA) de la mère).
4. LES ÉCHANTILLONS DOIVENT PARVENIR AU LABORATOIRE DE CYTOGÉNÉTIQUE MÉDICALE DU CHU STE-JUSTINE IDÉALEMENT LA JOURNÉE MÊME DE LA PONCTION DE LIQUIDE AMNIOTIQUE. UN DÉLAI MAXIMAL DE 24 HEURES EST ACCEPTABLE EN CONSERVANT LE SPÉCIMEN AU FRIGO. IL EST PRÉFÉRABLE DE PRATIQUER L'AMNIOCENTÈSE AU DÉBUT D'UNE SEMAINE. IL NE FAUT JAMAIS CONGELER LE SPÉCIMEN.
5. Il est très important que l'on communique avec le laboratoire de cytogénétique avant le prélèvement du liquide, si l'on est incertain de l'indication.
Téléphone : (514) 345-4931 poste 6130
6. Les indications suivantes sont les seules qui peuvent justifier une amniocentèse.
 - 6.1 Âge maternel avancé, 35 ans et plus à la date de l'accouchement.
 - 6.2 Anomalie chromosomique antérieure connue. Toute patiente qui a déjà donné naissance à un enfant trisomique 21 ou atteint d'une autre aberration chromosomique par non disjonction, a un risque accru de récurrence (1%). Ce risque est évidemment plus élevé si un parent est porteur d'une translocation chromosomique et une biopsie des villosités chorales peut être envisagée pour ces patientes. Vous pouvez téléphoner au service de génétique pour plus d'informations à ce sujet.
 - 6.3 **Pour tout diagnostic prénatal moléculaire ou biochimique, les patientes doivent être évaluées au préalable par le service génétique. Si cette condition n'est pas remplie, le liquide ne sera pas accepté.**

Spécifications du consultant, suite :

7. Les indications acceptées au laboratoire de cytogénétique prénatal de CHU Ste-Justine pour **QF-PCR FISH sur noyaux interphasiques d'amniocytes** :
 - 7.1 Une anomalie détectée à l'échographie.
 - 7.2 Un dépistage sérique montrant un risque de trisomie 21 supérieur ou égale à 1/20.
- * Pour des cas complexes ne correspondant pas aux indications, veuillez communiquer avec un cytogénéticien au 514-345-4931 poste 6130.
8. Le nom du médecin responsable du suivi de grossesse et le numéro de téléphone où il est le plus facilement accessible doivent être inscrits sur la feuille de renseignements ainsi que la date des dernières menstruations de la patiente.
9. Les résultats seront communiqués par téléphone ou par écrit au bureau du médecin traitant et une copie écrite sera transmise au service d'anatomopathologie du CSSNL.

NOTES : Une patiente qui a déjà donné naissance à un enfant atteint d'une malformation du tube neural (anencéphalie, spina) a un risque de 5% de récurrence, donc ceci représente une indication bien précise d'évaluation prénatale par échographie et dosage des AFP du sérum maternel seulement entre 16 et 18 semaines.

Coordonnées du consultant externe :

Indications : (514) 345-4689 poste 6130

Adresse de l'envoi des échantillons :

Hôpital Ste-Justine
Laboratoire de cytogénétique
3175 Ch Côte Ste-Catherine 5^e étage , bloc 9
Montréal, Qc
H3T 1C5
514-345-4689 poste 6130

Caryotype et X Fragile sur sang périphérique et sang du cordon

1. Sur rendez-vous seulement ou après entente préalable avec le service d'anatomopathologie. Prélèvement les mercredis avant 8h30 aux polycliniques du CISSSL-CHDL.
2. Prélever et identifier les tubes requis :
CARYOTYPE : 1 tube vert (sodium héparine)
CHROMOSOME X FRAGILE : 1 tube lavande (EDTA)
Minimum requis caryotype : 2 ml de sang
Minimum requis X-fragile : 5 ml de sang
3. Aviser immédiatement après le prélèvement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
4. Le laboratoire d'anatomopathologie ira chercher le spécimen et la requête divers F-510. Y inscrire toutes les informations cliniques et heure de prélèvement. Elles sont essentielles pour avoir un résultat.
5. Envoi immédiat, la journée même, à la T^o pièce, par le service d'anatomopathologie à l'Hôpital Ste-Justine.
6. Réfrigérer le spécimen si impossible d'acheminer immédiatement. Le faire parvenir le plus rapidement possible au laboratoire d'anatomopathologie.

EXEMPLE : Éliminer Syndrome de Turner

Inscrire : Analyse demandée : caryotype
 Informations cliniques : recherche du Syndrome de Turner.
 Heure du prélèvement : 7h15

X Fragile sur sang périphérique pour envoi à Sherbrooke (demande particulière faite par le généticien)

1. Sur rendez-vous seulement ou après entente préalable avec le service d'anatomopathologie. Prélèvement selon les disponibilités du généticien.
2. Prélever et identifier les tubes requis :
CHROMOSOME X FRAGILE : 1 tube lavande (EDTA)
Minimum requis nouveau-né : 1 ml de sang
Minimum requis enfant/adulte : 3 ml de sang
3. Aviser immédiatement après le prélèvement le service d'anatomopathologie: TÉLÉPHONE, poste : 2937.
4. Identifier le tube (nom, prénom et # de dossier).
5. Compléter la requête externe pour analyse de laboratoire génétique moléculaire du CHUS de Sherbrooke.
6. Compléter la requête divers F-510. Y inscrire toutes les informations cliniques, l'analyse X fragile et l'heure de prélèvement.
7. Acheminer immédiatement le prélèvement et les requêtes au laboratoire d'anatomopathologie porte 1-F-62A et remettre en main propre au technologiste médical.
8. Le laboratoire d'anatomopathologie ira par la suite porter l'envoi au laboratoire général.
9. Envoi au CHUS de Sherbrooke par le généticien (habituellement par Dr Sébastien Chénier).

Bx Hépatique, Dosage du cuivre ou du fer

1. Prélever une biopsie d'au moins 1mg.
2. Déposer le **tissu sec** à l'état frais dans un tube à bouchon bleu royal identifié au nom du patient. Aucun liquide, aucun papier ou autre ne doit être ajouté au tube. La date de péremption du tube n'a pas d'importance
3. Aviser immédiatement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
4. Acheminer immédiatement au 1-F-62A avec la requête F-557 dûment complétée.
5. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.

N.B. : Envoi réfrigéré par le service d'anatomopathologie au Laboratoire de toxicologie de L'INSPQ. Ce spécimen peut se conserver à 4°C, pour un maximum de 1 semaine.
Aucun envoi les vendredis, fins de semaine et jours fériés.

Muscle Strié Bx, Dx d'une Myopathie

1. Aviser le service de pathologie au moins 24 heures avant que la biopsie chirurgicale n'ait lieu.
2. Effectuer une biopsie de 2 cm³ de forme cylindrique dans le sens des fibres **le premier cas** du matin.
3. Le spécimen de Bx musculaire doit être reçu au laboratoire avant 8H45 le jour même.
4. Aviser immédiatement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
INTER COM, postes : 20 ou 21
5. Manipuler le moins possible le spécimen
6. Acheminer la biopsie (de forme cylindrique, dans le sens des fibres) à l'état frais immédiatement avec une compresse TELFA humidifiée avec du salin au 1-F-62A dans une boîte de pétri identifié au nom du patient. **Le spécimen doit être accompagné de la requête d'anatomopathologie F-557 dument complétée.**
7. Le formulaire « Renseignement clinique Biopsie de muscle et nerfs adultes CHU Ste-Justine » doit être complété et acheminé avec le spécimen.
8. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.
9. Envoi réfrigéré immédiat, par le service d'anatomopathologie à l'Hôpital Ste-Justine.

N.B. : Ce spécimen se conserve seulement 2 heures. Il doit donc parvenir au consultant à l'intérieur de ce délai maximal afin d'éviter tout artéfact d'autolyse.

Aucun envoi les vendredis, fins de semaine, jours fériés et jours précédents un férié.

Rein Bx en Imagerie Médicale

Préambule :

Le diagnostic histopathologique des affections rénales repose sur une étude histologique conventionnelle, de l'immunofluorescence et de la microscopie électronique. Or, compte tenu qu'il s'agit d'un domaine ultra spécialisé, il devient essentiel d'envoyer la biopsie à un consultant extérieur. La biopsie est pratiquée au CISSSL-CHRDL par le néphrologue ou le radiologiste en collaboration avec l'équipe médicale requise. Le fractionnement, la stabilisation et l'envoi du spécimen sont effectués par le service d'anatomopathologie.

Matériel requis :

Plateau stérile pour Bx rénale préparé par la stérilisation.

1. Aviser préalablement le service d'anatomopathologie au poste 2937.
2. Prélever la/ les biopsie(s) à l'aiguille.
3. Déposer la/ les biopsie(s) sur le/ les papier(s) bleu(s) inclus(s) dans le plateau et recouvrir le tout d'une compresse imbibée de salin.
4. Acheminer immédiatement les biopsies rénales à l'état frais dans le plateau stérile à Bx rénale identifié au nom du patient au 1-F-62A. Joindre 2 étiquettes autocollantes au nom du patient et la requête F-557 dûment complétée. Y inscrire toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse.
5. Compléter la demande de consultation, histoire clinique et résultats de laboratoire et acheminer avec le spécimen.
6. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.
7. Après entente avec le consultant, envoi dans les meilleurs délais, les jours ouvrables, pour prise en charge immédiate **par le laboratoire d'anatomopathologie**

Aucun envoi les vendredis, fins de semaine, jours fériés et jours précédents un férié.

Cils immobiles

1. Aviser préalablement le service d'anatomopathologie pour aviser du prélèvement à venir **au poste 2937**.
2. Prélever un spécimen des voies respiratoires inférieures (bronches) ou des voies respiratoires supérieures (cornets moyens) de 2 mm pour la microscopie électronique.
3. Déposer le spécimen à l'état frais dans un contenant stérile identifié au nom du patient et le recouvrir d'une compresse imbibée de salin.
4. Aviser immédiatement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
INTER COM, postes : 20 ou 21
5. Acheminer **immédiatement** le prélèvement au 1-F-62A. Joindre la requête F-557 dûment complétée. Y inscrire toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse.
6. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.
7. Après entente avec le consultant, envoi dans les meilleurs délais, les jours ouvrables, pour prise en charge immédiate

Aucun envoi les vendredis, fins de semaine et les jours fériés

Nerf sural, Bx pour envoi

1. Aviser le service de pathologie au moins 24 heures avant que la biopsie chirurgicale n'ait lieu.
2. Effectuer une biopsie de 20 mm de longueur ou enlever 2cm³ (immunofluorescence, microscopie électronique et fixation au formaldéhyde), le matin en début de matinée pour envoi immédiat. Pour recherche de vasculite ou de maladie du collagène vasculaire.
3. Le spécimen doit être reçu au laboratoire avant 8H45 le jour même.
4. Manipuler le moins possible le spécimen
5. Aviser immédiatement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
INTER COM, postes : 20 ou 21
6. Acheminer la biopsie à l'état frais immédiatement avec une compresse TELFA humidifiée au salin (~~papier brun, compresse autorisé~~) au 1-F-62A dans une boîte de pétri contenant non stérile identifiée au nom du patient. Joindre la requête F-557 dûment complétée. ~~✗ inscrire toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse (clinique, examen, EMG, biochimie,...).~~
7. Le formulaire « Renseignement clinique Biopsie de muscle et nerfs adultes CHU Ste-Justine » doit être complété et acheminé avec le spécimen.
8. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.
9. Envoi réfrigéré immédiat au consultant, par le service d'anatomopathologie.

N.B. : Ce spécimen se conserve seulement 3 heures. Il doit donc parvenir au consultant à l'intérieur de ce délai maximal afin d'éviter tout artéfact d'autolyse.

Aucun envoi les vendredis, fins de semaine, jours fériés et jours précédents un férié.

Bx Cutanée, Immunofluorescence

Matériel requis :

Milieu de transport Michel. Ce milieu de transport se garde réfrigéré à 4°C et vous assurez de respecter la date de péremption indiqué sur l'aliquot.

Le laboratoire d'anatomopathologie fournira les aliquots de milieu de transport Michel au besoin.

1. Prélever une biopsie.
2. Déposer le fragment dans le milieu de transport Michel réfrigéré. Reboucher le contenant identifié au nom du patient et s'assurer que la biopsie est en suspension dans le liquide.
Garder réfrigéré jusqu'au moment de l'envoi en pathologie.
3. Dès que possible, acheminer au 1-F-62A à la température pièce avec la requête F-557 dûment complétée. Y inscrire toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse.
4. Délai de 24h maximum pour acheminer le spécimen au laboratoire
5. Remettre en main propre au personnel du laboratoire d'anatomopathologie pour prise en charge immédiate.

OU

1. Prélever une biopsie.
2. Déposer le fragment à l'état frais sur une compresse **TELFA** humidifiée avec du salin dans un contenant non stérile identifié au nom du patient.
3. Aviser immédiatement le service d'anatomopathologie:
TÉLÉPHONE, poste : 2937
INTER COM, postes : 20 ou 21
4. Acheminer immédiatement au 1-F-62A avec la requête F-557 dûment complétée. Y inscrire toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse.
5. Remettre en main propre au personnel pour prise en charge immédiate.

CSST, tissu visé dans le cadre d'une enquête & recherche de maladies professionnelles

Pour tout tissu pouvant faire l'objet d'enquête de la CSST (corps étranger et autres), écrire visiblement CSST sur la requête. Ces spécimens doivent être conservés 1 an en réserve.

Suspicion de maladies professionnelles atteintes par voies respiratoires :

1. Prélever environ 1 gramme de tissu sur le lobe inférieur du poumon, dans la partie centrale et la partie sous pleurale.
2. Déposer le spécimen dans un contenant de Tissufix identifié au nom du patient.
3. Acheminer le prélèvement au 1-F-62A. Joindre la requête F-557 dûment complétée. Y inscrire visiblement **CSST** et toutes les informations cliniques pertinentes au traitement de l'analyse.